

# De la contraception à la grossesse, le Planning familial sera présent dès 2013

Cela avait été annoncé lors de l'inauguration de la nouvelle Unité territoriale de prévention et d'action sociale (UTPAS) de Fourmies, local qui accueille les assistantes sociales depuis février 2011. La ville bénéficierait d'ici peu d'un centre de planification familiale (ou Planning familial). Ce sera chose faite en 2013, comme vient de le confirmer le conseiller général du canton de Trélon, Jean-Luc Pérat : « C'est une compétence obligatoire du Département, au titre de ses missions de protections maternelle et infantile. Aujourd'hui, il y a un déficit discriminatoire en la matière, dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe : non seulement sept journées de consultation de planification familiale hebdomadaires sont programmées au lieu des 17 exigées mais aucune n'a lieu dans le bassin de vie de Fourmies ».

Et d'ajouter : « Le conseil général a donc acté la création de ce lieu. Le Planning familial s'installera dans un bureau de l'actuelle UTPAS, située à proximité du parking du supermarché Simply Market. L'ouverture de ce nouveau service est prévue avant la fin du premier semes-



Le public ne sera plus obligé d'aller à Maubeuge puisque des permanences auront lieu sur place.

tre 2013. L'agence régionale de santé (ARS) a d'ores et déjà budgété 40 000 € pour établir un diagnostic sur la situation locale et pour mettre des moyens, financiers et humains, sur la table ». Dans le nouveau dispositif, une secrétaire et deux conseillers conjugaux seront recrutés et le centre

hospitalier fourmisien mettra à disposition un médecin gynécologue. « Je pense que ce nouveau service offert à la population va être beaucoup apprécié des femmes en général et des plus jeunes en particulier qui n'ont pas toujours les réponses à leurs questions en matière de sexualité, observe le conseiller gé-

néral. Car, à l'heure actuelle, elles n'ont pas d'autre choix que de se rendre à Maubeuge ».

## À l'écoute

Mais un Planning familial, c'est quoi exactement ? Créée en 1956, il s'agit d'une association qui maille le territoire et « prend en compte toutes les sexualités ; défend le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité ; et lutte contre le SIDA et les infections sexuellement transmissibles (IST) et contre toutes les formes de discrimination et contre les inégalités sociales ». Elle s'adresse en priorité aux jeunes et aux publics vulnérables. Autrement dit, c'est un lieu où toutes les femmes – et parfois les hommes – sont écoutées, informées et orientées en matière de contraception ou de grossesse (désirée ou non). « Cet équipement sera utile dans un secteur où le taux de grossesses précoces chez les mineures est alarmant », indique M. Pérat. En effet, le taux de fécondité des mineures de 12 à 17 ans est ici trois fois plus élevé qu'en France sachant qu'une grossesse sur 10 concerne une mère de moins de 20 ans (une grossesse sur 30 dans l'Hexagone). ■ L.M.